

FICHE DE POSTE: M:

1 - DENOMINATION DU POSTE : Aide Médico Psychologique

2 - DEFINITION DU POSTE

Viser au mieux l'autonomie de chaque enfant au quotidien pour leurs permettre d'évoluer, en fonction de leur pathologie et de leur rythme.

Adapter notre travail en fonction de leurs capacités et de leurs besoins.

Les aider à grandir, à se construire et à s'épanouir au travers d'une démarche éducative sociale.

3 - SERVICE DE RATTACHEMENT

Pôles DI/TSA Internat/Semi-internat

4- MISSION DU POSTE

Assurer l'accueil des usagers.

Assurer leur sécurité.

Travailler et veiller à la qualité de la prise en charge (cohérence des actions).

Cœuvrer au développement des potentialités et à la compréhension des difficultés des accueillies.

Créer des situations et des opportunités d'interactions avec l'environnement social.

Informers de manière régulière les usagers et les familles sur la mise en place du PP et son évolution.

Associer les familles à la mise en œuvre du PP.

Soutenir les familles et les usagers dans toutes leurs démarches administratives et d'orientation.

Être une personne ressource pour les familles.

Organiser la vie quotidienne des usagers dans l'accueil en internat.

Travailler en réseau et en partenariat avec les établissements et instances extérieures.

5 - ACTIVITES LIEES AU POSTE :

Mise en place d'activités et d'ateliers adaptés aux usagers individuellement ou collectivement.

Animation de la vie quotidienne.

Réalisation des écrits professionnels

Communiquer avec l'ensemble des partenaires de la prise en charge.

6 - ENJEUX

Atteindre les objectifs annoncés dans les PP

Permettre aux usagers d'accéder au secteur adulte dans les meilleures conditions.

Garantir la bienveillance au sein de l'IME et de l'unité.

Garantir la sécurité des usagers.

Être acteur des évaluations internes et externes.

Être capable de représenter l'institution.

7 - RELATIONS HIERARCHIQUES :

Directeur et chef de service.

8- DELEGATION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Référence éducative : Elaboration (en équipe) et rédaction des PP

Relations avec les familles

Relations avec les partenaires de la prise en charge

Participation au projet d'unité.

9 - RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES :

Travail en collaboration avec tous les professionnels de l'IME

10 - PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL :

11 - COMPETENCES REQUISES :

Capacité d'écoute.

Capacité d'analyse

Capacité d'adaptation aux évolutions et demandes des familles, des partenaires et collaborateurs.

Capacité à travailler en équipe.

Connaissance des techniques d'animation de groupe.

Connaissance des problématiques majeures liées à l'autisme.

Capacité à interroger sa pratique professionnelle.

12 - SUGGESTIONS OU CONTRAINTES DU POSTE

Changement des équipes tous les 3 ans.

13 - MOYENS DU POSTE

Locaux adaptés

Ratio d'encadrement adapté.

Budget éducatif

Véhicule attribué au groupe

14 - ADAPTATIONS

Formations régulières à l'autisme